

## Chapitre 3

# Le scénario économique retenu pour référence prévoit le retour au plein emploi en 2010

Le Conseil d'orientation des retraites a demandé à la Direction de la prévision du ministère de l'Économie, des Finances, et de l'Industrie et à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) de proposer des scénarios macro-économiques décrivant l'évolution de l'économie française pour la période allant de 2000 à 2040. Les scénarios fournis sont proches et il est possible d'en tirer un scénario de référence et des variantes associées.

Ces variantes ont porté sur l'évolution de la productivité et du partage de la valeur ajoutée, d'une part, et sur l'évolution du nombre d'actifs occupés, d'autre part.

### Présentation générale du scénario économique de référence

Dans le scénario de référence, l'économie française reviendrait au plein emploi d'ici 2010, avec un taux de chômage de 4,5 %, puis connaîtrait une croissance conforme à la « croissance potentielle de long terme » calculée comme le produit de la croissance tendancielle de la population active et de celle de la productivité du travail. Les projections de population active reprennent, en les actualisant de façon provisoire, les projections réalisées par l'INSEE en 1996 à partir du recensement de 1990. Les nouvelles

projections de l'INSEE fondées sur le recensement de 1999, disponibles seulement à la fin de l'année 2001, n'ont pu être utilisées à ce stade. Il ne sera possible d'en tenir compte que dans le prochain exercice de projection relatif aux régimes de retraite.

Ce scénario appelle plusieurs remarques.

Tout d'abord, ce scénario de référence ne saurait être considéré comme une prévision des évolutions économiques telles qu'elles sont susceptibles de se produire d'ici 2040. On sait que ces évolutions seront marquées par des cycles et des accidents qu'il n'est pas possible aujourd'hui de se hasarder à prévoir. C'est par convention que l'on enchaîne deux exercices : un exercice de moyen terme décrivant entre 2000 et 2010 un cheminement correspondant au retour au plein emploi et un exercice de long terme décrivant entre 2010 et 2040 une phase de croissance déterminée par l'évolution des facteurs d'offre.

Par ailleurs, **au moins pour le début de période, ce scénario n'a aucune des caractéristiques d'un scénario « central »**, intermédiaire entre un scénario « haut » favorable à l'équilibre des régimes de retraites et un scénario « bas » défavorable. C'est un scénario volontariste fondé sur l'hypothèse d'une prolongation du processus vertueux qu'a connu l'économie française entre 1997 et 2001 et qui lui permettrait d'atteindre le plein emploi en 2010. Il suppose la poursuite de la remontée des taux d'investissement, la capacité à continuer à mobiliser une main-d'œuvre supplémentaire sans tensions excessives sur le marché du travail et un bon positionnement de la France en termes de compétitivité. Il suppose également la réunion de

*Le scénario de référence est un scénario volontariste et suppose un retour au plein emploi à partir de 2010 avec un taux de chômage de 4,5 %*

conditions favorables du point de vue de l'environnement international : stabilité du prix du pétrole et de l'euro, neutralité de l'évolution des taux d'intérêt et croissance mondiale soutenue. La dégradation de l'environnement économique international qui pèse sur l'économie française en cette fin d'année 2001 ne remet pas en cause le choix de ce scénario de référence, dont le noyau essentiel

se trouve dans la capacité que pourra avoir l'économie française à revenir au plein-emploi d'ici 2010. Cette capacité, qui peut être retardée par de mauvaises conditions économiques de court terme, reste à construire sur le moyen terme et rien n'indique que cela soit subitement devenu impossible.

Naturellement, ce scénario de référence n'est pas le seul examiné et des variantes ont été faites sur plusieurs points. Deux points, essentiels du point de vue de la perspective d'équilibre des régimes de retraite, méritent, en effet, d'être examinés avec un soin particulier : l'évolution des revenus d'activité, avec la productivité et le partage de la valeur ajoutée entre revenus du travail et revenus du capital, et l'emploi, avec l'évolution de la population active et du chômage. Après un exposé des hypothèses retenues dans le scénario de référence, ces deux points donneront lieu à des analyses de sensibilité au moyen des variantes examinées dans le chapitre suivant.

## Caractéristiques du scénario macroéconomique de référence

En % annuel

Évolutions annuelles moyennes	2001-2005	2006-2010	2011-2015	2016-2020	2021-2025	2026-2030	2031-2035	2036-2040
Population active	0,9	0,5	-0,1	-0,2	-0,3	-0,3	-0,3	-0,1
Variation du chômage *	-0,3	-0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Emploi	1,2	1,0	-0,1	-0,2	-0,3	-0,3	-0,3	-0,1
Productivité du travail	1,8	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6
Stock de capital	3,3	2,6	1,5	1,4	1,3	1,3	1,3	1,5
Croissance	3,0	2,6	1,5	1,4	1,3	1,3	1,3	1,5
Salaires (en pouvoir d'achat)	1,8	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6
Masse salariale (en pouvoir d'achat)	3,0	2,6	1,5	1,4	1,3	1,3	1,3	1,5

\* Le taux de chômage passe à 7,0 % en 2005, 4,5 % en 2010 puis reste stabilisé à ce niveau.

Source : COR, premier rapport 2001, d'après données DP et OFCE 2001.

## La productivité et le partage de la valeur ajoutée

### La croissance de la productivité du travail

Dans le scénario de référence, l'augmentation annuelle de la productivité sur quarante ans est de 1,6 %. Plus précisément, l'hypothèse de croissance annuelle de la productivité du travail par tête retenue est de 1,8 % en début de période, puis de 1,6 % à partir de 2005.

*L'hypothèse de croissance de la productivité du travail par tête est de 1,6 % par an*

Après une période, longue, au cours de laquelle le taux de croissance de la productivité du travail a été supérieur à 2 %, la France a connu dans les années 1990 un fort fléchissement de la productivité du travail.

### Évolution de la productivité du travail

En % annuel

	1970-1973	1973-1980	1980-1990	1990-1999
Croissance annuelle moyenne de la productivité du travail par tête	3,4	2,3	2,3	1,3

Source : MES-DARES, INSEE, calculs Lerais (2001).

La valeur retenue dans le scénario de référence suppose un retour à un niveau légèrement supérieur à la valeur constatée dans la dernière décennie. Encadrant cette valeur, deux variantes de productivité, l'une à + 1 % par an et l'autre à + 2,5 % par an, sont examinées dans le chapitre suivant avec leur incidence sur les dépenses de retraite. Ces variantes permettent

d'apprécier l'influence de la productivité du travail sur la dynamique financière des régimes de retraites et mettent en évidence la question des choix à faire quant au partage de la richesse produite entre actifs et retraités et notamment la façon dont les gains de productivité sont répercutés, par les règles d'indexation, sur le montant des pensions.

Au-delà de cette analyse déjà conduite dans de précédents travaux, une réflexion au moins qualitative serait utile sur la façon dont s'articulent les hypothèses de croissance de la productivité du travail et les choix relatifs aux conditions et à l'organisation de l'activité économique dans le cadre d'un développement durable.

Les hypothèses retenues en matière de productivité renvoient en effet à des questions telles que l'investissement, la formation de la main-d'œuvre, les politiques économiques à court et moyen terme et le progrès technique. Sur ce dernier point, des gains de productivité importants pourraient être envisageables dans l'avenir, notamment grâce à la diffusion de technologies informatiques toujours plus puissantes. Une amélioration de la qualité des emplois, rendue possible par l'élévation du niveau de formation de la population active, pourrait également avoir des conséquences positives sur la productivité.

Ces hypothèses posent également la question de la répartition de l'activité entre secteurs (industrie, agriculture, services), les gains de productivité potentiels étant différents d'un secteur à l'autre. C'est ainsi que le développement d'emplois de proximité et de services à la personne, qui recèlent des gains de productivité potentiels limités, tout en améliorant la situation de l'emploi, pourrait ralentir la croissance de la productivité du travail en France.

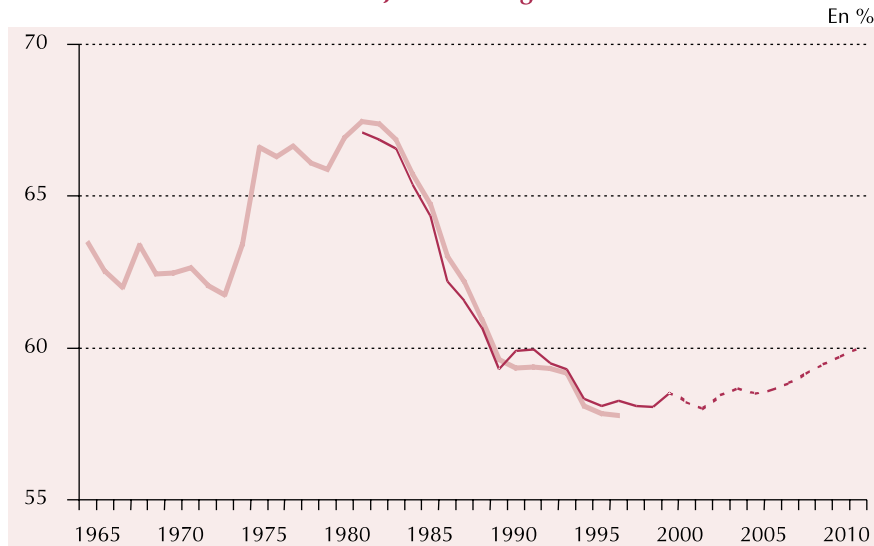
Les hypothèses retenues renvoient en outre sans doute aux choix opérés en matière de conditions d'exercice de l'activité et d'organisation individuelle au long de la vie. Il faut se demander notamment quel lien peut être établi entre les hypothèses de productivité retenues et les formes que pourrait prendre une remontée des taux d'activité des jeunes et des plus âgés. Les résultats sont différents selon qu'il s'agit d'activité à temps plein ou à temps partiel (le temps partiel pouvant par exemple être appelé à se développer par le cumul d'une activité professionnelle et des études ou par des préretraites progressives). En effet, le travail à temps partiel peut avoir des effets positifs sur la croissance de la productivité horaire, mais diminue mécaniquement la productivité par tête.

Le partage de la valeur ajoutée entre revenus du travail et revenus du capital

La part des salaires dans la valeur ajoutée s'est fortement réduite depuis le début des années 80. Elle est inférieure de 10 points à son niveau culminant de 1981 (où elle atteignait 67,5 %), mais, sur longue période, la part moyenne se situe plutôt autour de 62 à 63 %.

Graphique 7

Part des salaires dans la valeur ajoutée corrigée de la non salarisation



Source : OCDE de 1965 à 1995, comptes nationaux base 95 de 1980 à 2000, OFCE de 2001 à 2010.

Dans le scénario de référence, le partage est supposé se modifier un peu en faveur des salaires en début de période puis se stabiliser à long terme, à 60 % pour les revenus du travail et 40 % pour les revenus du capital. Une analyse de l'impact sur les dépenses de retraite de l'augmentation de la part des salaires dans la valeur ajoutée est examinée dans le chapitre suivant.

*Après une légère amélioration en début de période, la part des salaires dans la valeur ajoutée s'établit dans le scénario de référence à 60 %*

Les évolutions passées du partage de la valeur ajoutée en France sont donc amples. Il paraît difficile d'affirmer qu'il existe un partage optimal de la valeur ajoutée, ou même que le niveau actuel est optimal et qu'il ne devra subir aucune modification. Il n'existe pas par ailleurs de consensus sur les déterminants de ce partage qui sont complexes. Ces déterminants, en effet, sont nombreux et résident aussi bien dans le fonctionnement du marché du travail, dans les possibilités de gains de productivité et de substitution entre travail et capital, que, par exemple, dans le niveau des taux d'intérêt réels. De plus, les déterminants de court terme et de long terme ne sont pas forcément les mêmes. Le scénario de référence a retenu un niveau de partage à peu près stable et le Conseil d'orientation des retraites a choisi de tester des modifications en variantes.

Les variantes ont été construites à l'aide de son modèle de court terme par l'OFCE. Elles sont bâties à partir d'une modification *ex ante* du partage de la valeur ajoutée et de l'examen des canaux par lesquels l'équilibre économique est retrouvé.

Dans toutes les variantes l'horizon retenu est 2010 (cet horizon paraît suffisant pour évaluer les effets sur le financement des retraites d'une telle déformation ; les effets seraient similaires à un horizon plus long). Une augmentation *ex ante* des salaires nets de 2,5 % est introduite dans le modèle, correspondant à une augmentation d'un point de la part des salaires dans la valeur ajoutée. *Ex post*, cependant, la variation du partage de la valeur ajoutée peut être différent suivant les comportements des agents économiques induits par la variante.

Quatre scénarios sont examinés, un « défavorable » à une hausse des salaires et trois « favorables » :

- dans le premier, les entreprises réagissent au surplus de coût salarial par une augmentation de leurs prix de vente, enclenchant une inflation supérieure à celle projetée dans le scénario de référence, et provoquant à terme un ralentissement de la croissance économique et des salaires. La part des salaires dans la valeur ajoutée revient alors à son niveau initial. La situation de l'emploi se dégrade ;
- dans les trois suivants, les entreprises ne répercutent pas le surplus de coût salarial dans les prix, soit qu'elles s'endettent, soit qu'elles diminuent leur investissement tout en augmentant le taux d'utilisation de leurs équipements et donc en préservant l'emploi, soit qu'elles diminuent les dividendes nets versés. L'enchaînement inflationniste défavorable est alors évité et la part des salaires dans la valeur ajoutée est durablement accrue.

Ces variantes construites par l'OFCE à l'aide de son modèle de court terme ont une valeur plus illustrative que démonstrative. L'utilisation d'autres modèles pourrait donner des résultats différents. Il ressort de l'exercice que des variations tendancielle dans le partage de la valeur ajoutée renvoient à un débat portant autant sur des questions de distribution des revenus que d'organisation et de structure de la production.

## Le nombre d'actifs occupés

Le nombre d'actifs occupés influe sur la croissance et l'équilibre des finances publiques et des comptes sociaux. En ce qui concerne les retraites, le nombre d'actifs occupés, et donc le nombre de cotisants, influe directement sur les comptes des régimes.

*Les taux d'activité et d'emploi ont une influence forte sur l'équilibre des régimes de retraite*

En effet, les comptes des régimes sont, sur courte ou moyenne période, très sensibles à la conjoncture économique et au marché de l'emploi, les recettes des régimes étant croissantes avec le nombre de cotisants, donc l'emploi, et avec les revenus d'activité professionnelle. Cet effet a eu une influence sensible au cours de la période 1997-2001 sur les comptes des régimes qui, en raison de l'amélioration de la conjoncture économique plus rapide que prévu, ont eu un nombre de cotisants supérieur aux prévisions. Ceci concerne principalement le régime général et

les régimes complémentaires. C'est ainsi que le solde des opérations courantes de l'ARRCO, proche de l'équilibre en 1997, devrait être de l'ordre de 18 MdF (2,74 Md €) en 2001 et que celui de l'AGIRC, qui était de - 3,5 MdF (- 0,53 Md €) en 1997, devrait être de 2 MdF (0,30 Md €) en 2001. Les taux d'activité et d'emploi<sup>12</sup> ont donc une influence forte à court terme et non négligeable à long terme sur l'équilibre des régimes de retraite.

L'augmentation des taux d'emploi est devenue un objectif clair et fort de l'Union européenne, affirmé par les quinze lors du sommet de Lisbonne en 2000. L'objectif affiché est une hausse des taux d'emploi dans chaque pays, pour que le taux d'emploi des 15-64 ans atteigne 70 % en 2010 (ce taux est actuellement de l'ordre de 60 % en France).

Lorsqu'on s'intéresse à l'évolution possible des taux d'emploi dans les prochaines décennies, plusieurs aspects peuvent, dans une certaine mesure, être étudiés séparément car ils font appel à des raisonnements et à des mécanismes différents. Le premier aspect concerne l'évolution du chômage. Les autres concernent les taux d'activité de catégories particulières de la population, dont les évolutions ne sont pas simples à appréhender et pourraient être notables : les jeunes, les femmes et les salariés âgés<sup>13</sup>.

Dans le scénario économique de référence, la population active occupée augmente entre 2000 et 2010 de 3 170 000 personnes. L'augmentation de l'emploi d'ici 2010 correspond pour 60 % à l'accroissement des effectifs de population active (1 870 000) et pour 40 % environ (1 300 000) à la diminution des effectifs de chômeurs. Ainsi, la discussion sur les caractéristiques d'une situation de plein emploi en 2010 doit porter autant sur les taux d'activité que sur le taux de chômage.

Seront examinées ci-dessous les tendances passées, les marges d'incertitude concernant l'avenir et les options retenues dans le scénario macro-économique du Conseil d'orientation des retraites.

## Le chômage

L'évolution du taux de chômage à long terme permet, en cas de baisse sensible, de dégager des marges de manœuvre non négligeables.

Le scénario de référence retenu par le Conseil d'orientation des retraites est un scénario de retour au plein-emploi d'ici 2010. Le taux de chômage de plein-emploi est estimé dans ce scénario à 4,5 %. L'hypothèse retenue de 4,5 % résulte non d'un scénario spontané issu des tendances

12. Le taux d'activité rapporte le nombre d'actifs (actifs occupés plus chômeurs) à la population considérée ; le taux d'emploi rapporte le nombre d'actifs occupés à la population.

13. Le taux d'activité des hommes de 25 à 50 ans n'appelle pas ici de remarque particulière. Il est aujourd'hui très élevé, de l'ordre de 95 % et, même s'il semble décroître très légèrement depuis quelques années, son évolution future ne se situe pas dans les mêmes marges d'incertitude que celle des autres catégories.

économiques et monétaires, mais d'un scénario volontariste s'appuyant sur des politiques publiques économiques et structurelles et des stratégies d'entreprise actives.

**Le scénario de référence n'est donc pas un scénario « spontané » hors « mesures » dans le champ de l'emploi.** La baisse du chômage dans les années à venir dépendra tout à la fois de notre capacité à maintenir le coût du capital à un taux relativement faible, à mettre en œuvre des réformes structurelles touchant aux règles de fonctionnement de l'ensemble des marchés (marché du travail, bien sûr, mais aussi marché du crédit et marché des produits) et à trouver une bonne articulation entre les réformes structurelles et la politique macroéconomique.

*Le scénario de référence renvoie à une stratégie volontariste dans le champ de l'emploi*

Un certain nombre de risques, résultant de facteurs internes à l'économie française ou de causes externes, sont susceptibles de se réaliser pendant la première période de la projection et d'entraver le cheminement vers le retour au plein emploi. Aussi, une variante conduisant à un niveau moins favorable en terme de chômage est examinée dans le chapitre suivant pour en mesurer l'impact sur les régimes de retraite. Elle retient un taux de chômage de 7 % en 2010. Par ailleurs une deuxième variante dans laquelle le taux de chômage s'établit à long terme à 3 % a également été réalisée.

## L'activité des jeunes

L'évolution du taux d'activité des 15-24 ans a été marquée par un net retournement à la hausse depuis 1997-1998, après une très longue période de baisse. Ce taux est remonté de 28 % à 29,5 % environ. Il n'est pas aisé de faire la part entre un effet conjoncturel lié à la situation économique et un effet de plus long terme qui résulterait d'une rupture dans la préférence toujours plus partagée pour des études longues.

Pour comprendre comment pourrait évoluer le taux d'activité des jeunes, il est utile de distinguer les catégories selon lesquelles se répartit la tranche d'âge des 15-24 ans :

- les inactifs en formation initiale, collégiens, lycéens et étudiants ;
- les inactifs non scolaires, essentiellement des jeunes femmes qui ont terminé leurs études et ne se portent pas sur le marché du travail (par exemple en raison d'une grossesse précoce). Le taux des inactives non scolaires a chuté depuis 25 ans et s'établit aujourd'hui à 4 % de la tranche d'âge ;
- les apprentis : leur taux a presque doublé entre 1993 et 2000 et atteint presque 5 % en 2000. Leur nombre est très influencé par des facteurs institutionnels ;
- les élèves ou étudiants actifs ; leur taux semble légèrement en hausse depuis 1998, ce qui pourrait résulter d'une augmentation du nombre de « petits boulots », à la fois en raison de l'amélioration de la conjoncture



économique, de la baisse des cotisations employeur sur les bas salaires et, peut-être, d'une évolution des mentalités ;  
– les actifs occupés.

L'évolution de l'activité des jeunes dans les prochaines décennies pourra donc dépendre des comportements des jeunes et des familles face aux études longues, d'une poursuite de la montée en charge de l'apprentissage, du développement des emplois à temps partiel occupés par des jeunes en marge de leurs études.

Dans le scénario de référence du Conseil d'orientation des retraites, environ 700 000 actifs supplémentaires d'ici 2010 seraient issus de la tranche d'âge des 15-24 ans. Ceci est équivalent à un abaissement moyen d'un an environ de l'âge de sortie des études et de début d'activité et pourrait être atteint par le développement du cumul entre études et activité professionnelle.

*Le scénario de référence suppose une augmentation du taux d'activité des jeunes*

---

## L'activité des femmes

Depuis 1975, la participation des femmes au marché du travail a fortement augmenté. Le taux d'activité des femmes est aujourd'hui de 78 %, de 7 points inférieur aux 85 % atteints dans les pays nordiques.

Plusieurs éléments rendent délicate l'analyse des évolutions passées et donc la réflexion sur les perspectives futures : le report progressif des âges de la maternité ; la mise en place de l'allocation parentale d'éducation (APE) et son extension récente aux familles de deux enfants ; le retournement du chômage depuis 1997.

La courbe de la participation des femmes au marché du travail selon l'âge s'est rapprochée de celle des hommes. Les écarts sont passés de 30 à 40 points en 1975 à 12 à 18 points aujourd'hui, l'écart le plus important de 18 points étant atteint entre 30 et 35 ans, âge auquel la naissance d'un deuxième enfant permet souvent d'accéder à l'APE. Le taux d'activité des femmes baisse aux âges de la maternité pour remonter ensuite. Le taux d'activité des 25-29 ans est aujourd'hui de 80 %. Le taux d'activité des générations nées au début des années 1950 et qui atteignent 50 ans actuellement frôle ou dépasse 80 % depuis qu'elles ont atteint 40 ans.

Dans le scénario de référence, l'hypothèse faite est celle d'une poursuite de la progression des taux d'activité féminins dans la prolongation des tendances passées. Une projection plus élevée que la prolongation des tendances passées, qui correspondrait à une convergence vers des taux d'activité analogues aux taux suédois, ferait gagner 200 000 actifs. Il reste donc des marges d'augmentation de l'activité féminine mais des interrogations demeurent sur les perspectives d'avenir et les comportements féminins face à la maternité et à la baisse possible du chômage.

*Les marges potentielles d'augmentation de l'activité féminine sont faibles*

---

## L'activité des plus de 50 ans

Les aspects de la problématique âge et travail ont été abordés et développés dans le chapitre 2 de la première partie. Il y a actuellement un peu plus de 500 000 préretraités et dispensés de recherche d'emploi. Ces personnes en cessation anticipée d'activité représentent environ 2 % de la population active et le nombre de ces personnes a tendance à augmenter. Si l'objectif de diminution des préretraites et du chômage n'était pas atteint dans la décennie à venir, plusieurs hypothèses seraient envisageables concernant son évolution. En effet, sa seule stabilisation à son niveau actuel n'est pas acquise. En 2001, la génération qui atteint 55 ans est la génération 1946, la première du *baby boom*. Dans les 5 ans qui viennent, la population des 55-59 ans va s'accroître de plus de 1 million et atteindre 4 millions. Si l'on poursuit la tendance actuelle en appliquant les taux d'activité d'aujourd'hui aux différentes classes d'âge à venir, le nombre des préretraités et chômeurs dispensés de recherche d'emploi passe de 530 000 en 2000 à 750 000 en 2010.

L'objectif européen de remontée du taux d'emploi des 15-64 ans à 70 % en moyenne pour l'ensemble de l'Europe intègre en priorité une forte hausse du taux d'emploi des plus de 55 ans. Les chefs d'État et de gouvernement des Quinze ont défini en mars 2001 au Conseil européen de Stockholm un objectif de taux d'emploi de 50 % des 55-64 ans à l'horizon 2010, ce taux étant actuellement de 34 % en France. Cet objectif est conforté au niveau français par les discussions qui se sont engagées à la mi-2001 entre le gouvernement et les partenaires sociaux et dont un volet est consacré à l'emploi des travailleurs âgés. Il existe aujourd'hui un large consensus, confirmé par plusieurs rapports, autour de l'opinion selon laquelle il serait nécessaire de remonter le taux d'activité des 55-59 ans.

Cependant, ce consensus n'implique pas que le taux d'activité des salariés âgés va remonter mécaniquement. L'histoire des vingt-cinq dernières années montre que la fermeture ou la restriction d'un dispositif institutionnel se traduit par des transferts vers d'autres dispositifs de cessation anticipée. En surplomb des dispositifs institutionnels, des aspects primordiaux de la vie économique et sociale entrent en jeu, notamment les conditions de travail des salariés âgés et la gestion des ressources humaines dans les entreprises. Si une réflexion approfondie sur ces aspects n'avait pas lieu, ou si la mise en application de ces réflexions ne devait pas être portée par une volonté forte de l'ensemble des partenaires, État et partenaires sociaux, et par les salariés concernés eux-mêmes, la remontée des taux d'activité des plus âgés pourrait n'avoir pas lieu. L'insistance sur ce point ne signifie pas que tous les mécanismes de préretraites doivent être supprimés car ils peuvent être, notamment en cas de restructuration lourde, un palliatif nécessaire. Elle signifie que la diminution du nombre des départs avant l'âge de la retraite prise en compte dans le scénario de référence ne se produira que si certaines conditions sont réunies.

Le scénario de référence du Conseil d'orientation des retraites fait, en effet, l'hypothèse d'une résorption dans une proportion significative des préretraites et du chômage avec dispense de recherche d'emploi <sup>14</sup>. La projection estime à 1 490 000 l'accroissement entre 2000 et 2010 du nombre de personnes de 55 à 64 ans actives au sens du BIT, soit + 73 %. Dans cet accroissement, + 45 % s'expliquent par les effets de la démographie (croissance des effectifs de 55 à 64 ans lié au *baby boom*). Le reste, soit 420 000 actifs supplémentaires, correspond pour l'essentiel à une résorption partielle des préretraites et du chômage dispensé de recherche d'emploi et correspond à un recul moyen de l'âge de cessation d'activité d'un peu plus de six mois. La projection intègre une rupture forte que seule une action volontariste dans le champ de l'emploi est susceptible de produire.

*Le scénario de référence fait l'hypothèse d'une résorption partielle des préretraites et du chômage dispensé de recherche d'emploi d'ici 2010*

La projection de la population active associée au scénario de référence estime à + 1 850 000 le nombre d'actifs supplémentaires d'ici 2010. Une décomposition par tranche d'âge associée à cette projection est présentée dans le tableau suivant :

### Projection de la population active

Âges	Taux d'activité *		Nombre de points d'accroissement	Effectifs en milliers		Accroissement des effectifs
	2000	2010		2000	2010	
15-24 ans	29,5 %	38,0 %	8,5 %	2 290	2 980	690
25-54 ans	86,2 %	87,8 %	1,6 %	22 000	21 700	- 300
55-64 ans	37,2 %	44,3 %	7,1 %	2 050	3 540	1 490
15-64 ans	67,9 %	69,6 %	1,7 %	26 340	28 220	1 880
65 ans et plus	1,3 %	1,0 %	- 0,3 %	130	110	- 20
Total				26 470	28 330	1 860

\* au sens du Bureau international du travail.

Source : DP pour COR, premier rapport 2001.

Sous ces hypothèses d'évolution de l'emploi et de l'activité, la population active serait légèrement supérieure en 2010 à son niveau de 2005 mais le retournement de tendance interviendrait entre 2005 et 2010 et la population active commencerait alors à décliner.

14. Cette hypothèse était également faite dans le scénario à 6 % de taux de chômage du rapport de la Commission de concertation sur les retraites, même si la mention n'en était pas explicitement faite.